



Saint Pierre d'Aurillac, le 24 novembre 2022

A Monsieur LEFEVRE Sébastien
52 Rue Georges BONNAC
33000 BORDEAUX

Dossier suivi par : Elodie IZQUIERDO DE VEGA

Objet : Evolution présence postale à Saint Pierre d'Aurillac

Monsieur LEFEVRE,

J'ai bien reçu votre courrier, en Mairie le 07 novembre 2022 et sa lecture m'impose de vous faire une réponse afin de nuancer, voire d'infirmer, certaines de vos affirmations.

En premier lieu, je tiens à réfuter le caractère « partagé » que vous donnez au diagnostic qui est l'élément central de votre communication. Vous faites état de « nos derniers échanges », d'un discours partagé sur l'évolution des modes de consommation des citoyens, et vous présentez ensuite votre diagnostic construit, semble-t-il, sur les seules données de La Poste. Je note d'ailleurs que l'origine des sources n'est qu'une supposition de ma part puisque, comme l'impose la rigueur en la matière, elles ne sont pas mentionnées.

Un diagnostic partagé est un processus de travail participatif qui montre les écarts entre les représentations des différents acteurs et met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités d'une situation, avec pour but essentiel d'identifier les axes à investir afin de concevoir un projet à l'étape. C'est pourquoi vous ne pouvez pas qualifier votre diagnostic et votre démarche de « partagés ». Je ne me permettrais pas pour autant de remettre en question les résultats de votre diagnostic qui, j'en suis certain, a été fait avec rigueur. Je note toutefois que certains des constats saillant de votre diagnostic sont des conséquences dont la politique de votre service est la cause directe.

A titre d'exemple, il est ainsi aisé de faire état d'une baisse de fréquentation du Bureau de Poste de Saint Pierre d'Aurillac depuis 2013 sans prendre la peine d'étudier les évolutions de votre service depuis cette date. Ainsi :

- Les horaires d'ouverture du Bureau de Poste n'ont cessé de diminuer, imposant aux administrés de se rendre dans d'autres Bureaux de Poste avec des horaires plus larges ;

- Les horaires d'ouverture du Bureau de Poste ne sont pas adaptés aux conditions de vie des administrés, imposant à ceux qui travaillent de se rendre dans d'autres Bureaux de Poste avec des horaires plus adaptés ;
- Les absences des agents non-remplacés entraînent des fermetures fréquentes du Bureau de Poste, les administrés sont alors contraints de se rendre ailleurs ;
- Les administrés font remonter régulièrement que votre système informatique connaît souvent des pannes ayant pour conséquence que vos agents ne sont pas en mesure d'apporter une réponse aux besoins des administrés, les incitant là encore à se rendre dans un autre Bureau de Poste ou dans un autre service ;
- Les administrés déplorent que trop souvent le manque d'approvisionnement en billets de banque ne leur permet pas d'obtenir la somme souhaitée et les conduit à se rendre encore dans un autre Bureau de Poste ou dans un autre service.

Dans le cadre d'une véritable démarche partenariale, l'exemple ci-dessus illustre comment nous aurions pu compléter, et donc améliorer, votre diagnostic. A moins que votre volonté soit d'imposer un projet et que le travestir en une démarche partenariale ait pour objectif d'en améliorer son acceptabilité.

J'en viens donc au projet en lui-même. Sachez que le Conseil municipal de Saint Pierre d'Aurillac est pour le maintien d'un service public de qualité et de proximité qui permet de répondre aux besoins des citoyens. Nous considérerions la fermeture de ce Bureau de Poste comme une rupture de l'égalité Républicaine de l'accès au service public dont auraient à souffrir en premier lieu les administrés les plus en difficultés. Par conséquent, le Conseil municipal de Saint Pierre d'Aurillac s'oppose résolument à la fermeture du Bureau de Poste. Je vous informe que c'est la position que nous défendrons lors de la réunion publique du 8 décembre 2022 à 19H à Caudrot à laquelle nous vous avons invité.

Mes services et moi-même demeurons bien entendu à votre entière disposition afin de vous apporter l'ensemble des compléments d'informations que vous jugerez nécessaire concernant ce dossier.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur LEFEVRE, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Stéphane DENOYELLE